

Le 14 /01/2012

Mme la députée

Mme la vice présidente du département

Mr le vice Président du Département

Mmes et Mrs les maires

Mmes et Mrs les élus

Mmes et Mrs

chers collègues

chers amis

je voudrais excuser

Christian Guesdan Sous Préfet de Dieppe

Didier MARIE, Président du Département de Seine-Maritime

Je souhaiterais exprimer mes remerciements à notre députée, aux Maires et aux Elus des communes voisines qui nous font l'honneur de leurs présences.

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité et moi-même nous vous accueillons ce soir, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population inchevilloise avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis ou qui souffrent de solitude ou d'isolement et pour ceux qui nous ont quittés en 2011.

Habituellement, la période des vœux est une occasion joyeuse et festive de se retrouver et de se souhaiter de bons moments pour l'année qui va débiter. Cette fois nous ne pouvons malheureusement qu'arborer une certaine morosité, une certaine crainte pour les mois qui viennent.

L'année qui vient de s'achever et celles qui l'ont précédée sont en effet bien particulières. L'année s'est terminée par une crise financière, économique, sociale, environnementale profonde qui fragilise notre économie, rompt les équilibres sociaux et menace notre développement. Derrière ce mot crise, il y a avant tout une réalité humaine et sociale : Combien de souffrances d'hommes et de femmes ? Combien de salariés qui ont perdu ou qui vont perdre leur emploi ? Combien de familles plongées dans la précarité et menacées par la pauvreté ? Combien de jeunes qui s'interrogent sur leur devenir ?

L'inquiétude est grande face à l'actualité de la crise et aux évolutions des équilibres mondiaux.

Aujourd'hui, notre responsabilité est de regarder notre avenir et celui de notre commune en face. Notre responsabilité, est en premier lieu la mienne en tant que maire. Alors que la réforme et le bouleversement de la fiscalité des collectivités territoriales voulus par le gouvernement, transfèrent une partie de l'impôt des entreprises sur les ménages, notre responsabilité en tant qu'élus est que cette fiscalité ne pénalise pas les ménages tout en garantissant nos actions. L'heure est donc à l'action car ne nous y trompons pas et soyons en sûrs, ce sont ceux qui regarderont l'avenir en face, en regardant toujours plus loin, qui prendront demain une longueur d'avance. Mais au-delà de cette mauvaise conjoncture, des raisons plus structurelles influencent également de manière défavorable les recettes fiscales. Comment ne pas évoquer, de ce point de vue, les dotations de l'Etat qui augmentent deux fois moins vite que l'inflation ou un environnement fiscal en pleine mutation avec la réforme de la taxe professionnelle.

Comment ne pas évoquer la réforme des collectivités territoriales

Comme chaque année vous devez vous acquitter de votre taxe d'habitation, vous avez très certainement remarqué une augmentation de la somme.

Il est important d'expliquer cette hausse qui n'est en aucun cas la responsabilité de la commune, contrairement aux apparences.

Pour bien comprendre le mécanisme, il convient de reprendre la feuille de la taxe d'habitation 2010 la colonne département a disparu.

La réforme des collectivités a eu pour effet de priver les départements de leur part de la taxe d'habitation.

La refonte de la fiscalité qui en découle a conduit à appliquer la moyenne de la part versée auparavant au département de seine maritime (7.49%) et au département de la somme (12.21%) en raison de l'appartenance de notre commune à la communauté de communes BRESLE MARITIME, les administrés se trouvant du côté normand sont donc amenés à mettre la main à la poche alors que nos amis voisins et amis de la Somme voient leur facture s'alléger.

C'est une pratique douteuse les services de l'état se sont bien gardés d'informer les administrés sur les conséquences de cette réforme. Le flou entretenu autour de ces refontes fiscales laisse à penser que ce sont les collectivités qui sont responsables des augmentations subies par les contribuables, ce qui est totalement faux.

Comment ne pas évoquer la TVA sociale une fausse bonne idée cette TVA est violente et inégalitaire.

Comment ne pas évoquer la fermeture de la société Qualiverre laissant 48 salariés sur le carreau.

Comment ne pas évoquer , la hausse du chômage ,la baisse du pouvoir d'achat, les licenciements, les injustices fiscales mais je me veux optimiste accompagné du conseil municipal nous devons garder le cap et à continuer à travailler sereinement en maîtrisant les dépenses de fonctionnement tout en continuant un investissement raisonné

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre arrivée aux affaires en 2008 et grâce à notre gestion rigoureuse et prudente de notre budget communal, nous avons réduit notre endettement de 60%, qu'aucun emprunt, dit à risque à ce jour, n'a été contracté, et que d'après les premiers chiffres pour 2012 en notre possession, notre budget communal, ainsi que tous les budgets annexes sans exception dégagent un excédent très satisfaisant. Je peux donc vous annoncer ce soir que nos impôts ne subiront pas de hausse à nouveau pour le prochain budget. Mais je le dis et répète nous devons rester prudents, raisonnés et vigilants.

Je crois que cette évolution très favorable de la situation financière de la commune dans un tel contexte, méritait d'être soulignée. Je tiens également à me réjouir publiquement de m'être entouré d'une équipe aussi compétente et efficace.

L'année 2011 qui s'est achevée, a été extrêmement riche en activité municipale, à savoir :

La poste

Pose d'un ballon d'eau chaude

Aux abords de la poste la fourniture de matériel permettant la réalisation d'un nouveau tunnel pour la culture de fleurs.

Sur les bâtiments industriels

- Installation d'une sortie de secours sur cour salle communale
- Travaux de couvertures sur les bâtiments occupés par la société VERYLUXE
- Installation de nouveaux toilettes
- La pose d'un volet roulant pour protection contre les intrusions dans les locaux accédant au fleuriste
- Rénovation du local photo

Au Camping de l'Etang

- Mise en peinture extérieure et pose de lambris PVC des blocs sanitaires
 - pose d'un défibrillateur
- Remplacement de grilles disparues et modification des grilles restantes pour dispositif antivol permettant tout de même le nettoyage des herbes.

Pour les logements

- Réfection intérieure du logement de la poste et remplacement de fenêtres.
- Pose d'une porte palière logement école
- Robinetterie logement école
- Remise en état chaudière logement ancienne école Gousseauville

A l'école Charles Perrault

- Remplacement de 2 circulateurs pour la chaufferie

Pose de 2 nouveaux tableaux.

Abattage et dessouchage de tous les conifères et démontage des grillages

Pose d'une clôture en grillage rigide.

- Remplacement du ballon d'eau chaude
- Mise en peinture des classes du rez de chaussée.

Rue Jules Verne Rue Pasteur Rue Marie et Pierre Curie

Mise en place de panneaux indicateurs de vitesses

Installation de ralentisseurs type coussin berlinois

Pose d'un miroir

La pose de barrières de sécurité dans le centre bourg

Réalisation d'une interprétation d'état des milieux autour de la friche
IRCOS

A Gousseauville aux abords de l'étang

La pose d'une barrière levante avec portique fixe

Et l'installation de 3 candélabres dans la sente

A la Salle Communale

- Remplacement d'une serrure anti panique
- Réparation, changement de portes suite à dégradation (vandalisme)
- Remplacement d'une chaudière

Au Cinéma

- Remise en conformité des bornes de sécurité

A la Salle Jacques Anquetil

- remplacement et remise en service d'un thermostat de chauffage

Stade Georges Caudron

- Réparation et réfection du local douches
- Réparation des abris en limite du terrain d'honneur.

Aux abords de l'étang

_ pose de tables et de bancs

Plusieurs travaux d'entretien de voiries ont été réalisés à savoir

Au lotissement Ronsard

- rue Alphonse Daudet
- rue Victor Hugo
- rue Claude Debussy
- Place Montesquieu
- rue Edouard Branly
- Carrefour Gousseauville
- rue Madame de Sevigné
- rue de la gare
- rue Marie et Pierre Curie
- rue Mermoz
- Rue Dunant
- rue Corneille
- lotissement Diderot
- parking du cimetière
- Rue Gutenberg
- Rue de l'Egalité
- Rue Alexandre Dumas
- Cour de l'école
- rue Georges Brassens.

A souligner que tous ces travaux de voiries ont été subventionnés à hauteur de 30% par le Département

Le Schéma de gestion des eaux pluviales lancé depuis quelques semaines avec la société SOGETI précédant notre plan local d'urbanisme

2011 toujours

Une sympathique manifestation s'est déroulée à l'école CH PERRAULT lors de la remise de dictionnaires offerts par la municipalité aux élèves de cm2 pour marquer la fin de leur scolarité en primaire et marquer le début de leur enseignement secondaire et tout récemment nous avons pu organiser l'arbre de Noël avec des enfants et des parents ravis.

Avec l'aide cette année d'une nouvelle association La farandole de Perrault que je salue au passage

Cette même association a d'ailleurs organisé son premier marché de Noël avec un réel succès. Tout en restant dans le domaine de l'école mais plus particulièrement pour les élèves de secondaires

le conseil municipal a voté à l'unanimité une compensation partielle à hauteur de 50 euros suite à l'augmentation subie par les familles. Cette aide a été attribuée à chaque élève fréquentant les lignes régulières les acheminant à leur collège ou lycée respectif.

2011 a été aussi riche en acte de vandalisme, dégradations et vols ce sont nous tous qui sommes pénalisés par ces actes absurdes et gratuits qui n'ont aucun sens et qui perturbent la vie de notre commune c'est inadmissible et intolérable comment peut on continuer à investir de l'argent quand à la première occasion quelques individus détériorent gratuitement et sans aucun scrupules.

On ne peut pas parler de 2011 sans évoquer l'ouverture de la nouvelle déchèterie située à Beauchamps tout en félicitant le travail de la commission des déchets au sein de la communauté de communes Bresle Maritime. Je voudrais réaffirmer avec vigueur que l'intercommunalité représente assurément l'élément structurant de la France de demain et qu'à ce titre, nous avons le devoir de mieux expliquer son fonctionnement et ses avantages, sans cacher nos éventuelles difficultés en toute transparence. L'installation de cette déchèterie s'inscrit dans la politique de lutte contre les décharges sauvages qui mitent le paysage et dans la volonté de vous sensibiliser à la protection de l'environnement et de notre cadre de vie.

Je voudrais insister fortement afin que nos habitants se rendent de plus en plus à celle-ci.

Il est vrai aussi que nous avons gardé les points de mise à disposition des bennes à déchets pour le moment mais cela nous oblige à aller vider les bennes à la déchèterie du Tréport forcément cela a un cout plus important qu'auparavant la déchèterie de Beauchamps ne pouvant accueillir notre véhicule pour des raisons de technicités.

Mesdames et Messieurs

Tout à l'heure je vous ai parlé de la fermeture de Qualiverre

Mais nous regrettons aussi le départ de 2 sociétés de notre territoire

A savoir SYSTM et bientôt Verylux la raison est identique pour ces 2 sociétés un manque de place évident.

2012

Des projets sont à l'étude ou en cours pour l'année 2012 au camping

- Un hall festif la livraison devrait se faire pour la saison il ne manque que l'avis de la commission d'accessibilité.

Aux abords de l'étang

- Une aire de camping-cars la livraison prévue aussi pour la saison
-

Une étude est lancée concernant une cantine garderie sur le site de l'école CH Perrault

Une autre étude est lancée avec la société veolia également pour l'installation de 2 plates formes d'aspiration sur Gousseauville et Breuilly pour la sécurité incendie

A la Faisanderie la réalisation de 3 logements de type T5,T3,T2 en partenariat avec SODINEUF

Pour permettre le relogement d'une famille et pouvoir en accueillir d'autres.

Création d'un lotissement rue Edouard Branly avec 8 logements locatifs et 13 parcelles en accession à la propriété.

Nous avons aussi lancé un nouveau marché à bons de commandes pour continuer l'entretien des voiries de la commune

Quelques mots sur le parking « dit de la mairie ». même si ce parking est utile à la collectivité, et même si l'acquérir est une question de bon sens, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis défavorable pour une futur acquisition

Mesdames et Messieurs,

L'année dernière à pareille époque, je vous parlais de la réhabilitation du site industriel et bien cette année, nous sommes toujours indécis quant à l'avenir de ce site. Le propriétaire actuel ne donnant aucune nouvelle, une interprétation d'état des milieux est maintenant réalisée et terminé depuis fin novembre financé totalement par la commune Le conseil municipal sur ce dossier agit avec pugnacité et pragmatisme pour faire évoluer les choses et débloquent cette situation mais il ne peut le faire seul . et du coup nous n'aurions pas vu le départ de 2 sociétés.cela aurait permis l'installation et l'agrandissement d'autres sociétés existantes déjà autour du site.

Je voudrais aussi souligner le rôle des associations, elles peuvent se permettre d'être imaginatives et innovantes. En effet, les associations, parce qu'elles répondent chacune à un besoin particulier, elles partent toujours d'une volonté militant pour un sport, un besoin social ou humanitaire, une volonté culturelle. Vaclav Havel a écrit dans méditation d'été que « le rassemblement des citoyennes dans des organisations, mouvements, associations, syndicats est une condition nécessaire au fonctionnement de toute société civilisée bien structurée »

A noter l'arrivée d'une nouvelle société installée rue Maurice et pierre Maillard spécialisée en formation la société Profils architecte de carrières. La gérante de cette société n'est autre qu'une de mes collaboratrices au sein du conseil municipal Madame Sophie RISCH.

Et tout dernièrement il y a quelques jours une nouvelle entreprise « Delphine Création spécialisée dans la confection s'est installée dans les locaux rue Maurice et Pierre MAILLARD

Si nous devons encourager en particulier certaines personnes ce sont bien nos acteurs économiques, les responsables d'entreprise les artisans, les commerçants les agriculteurs qui font toute l'économie de notre commune et qui assurent les emplois de notre territoire

Avant de conclure, je voudrais de mon côté vous assurer de ma grande détermination, durant cette période difficile que nous traversons, à soutenir tout ceux qui s'investissent dans une démarche responsable et humanitaire.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal, saluer les efforts des adjoints, des présidents de commissions et conseillers délégués, les membres du centre communal d'action sociale tout le personnel des services administratifs, techniques, le personnel de l'école de la garderie, de la cantine.

Merci pour votre professionnalisme.

Je remercie chacun d'entre vous pour cette année 2011 qui s'est construite dans la générosité. Pour cette nouvelle année qui débute, soyons solidaires, soyons courageux, soyons confiants. Je vous souhaite à tous une année sereine et épanouissante. Mais n'oubliez pas que même si l'on a des droits on a aussi des devoirs.

Merci aux organisateurs de cette manifestation. En particulier Colette Duchossoy Adjointe chargée des fêtes et cérémonies

Je vous renouvelle mes souhaits de bonne année 2012

Je vous remercie de votre attention.

Le Maire,
J.MARCHETTI